

[Nom de l'organisme]

Politique environnementale

Compte tenu de l'objet et du contexte de l'organisme, et des conditions environnementales dans lesquelles la société évolue, la direction de [Nom de l'organisme] est déterminée à l'amélioration continue du Système de management environnemental (SME), conformément aux obligations de conformité, en suivant les principes et les exigences de la norme ISO 14001 :2015.

Le cadre pour la fixation d'objectifs environnementaux est défini dans le Manuel environnemental.

Tous les employés de [Nom de l'organisme] agissent pour protéger l'environnement par la prévention et l'élimination de la pollution environnementale à travers :

- L'éducation permanente afin d'éviter la pollution environnementale, de préserver les ressources, et d'améliorer le SME
- L'évaluation continue de la contribution à l'environnement
- L'application de nouvelles méthodes aux des engagements environnementaux afin d'améliorer la gestion des déchets dangereux
- La diminution de la consommation d'énergie non renouvelable et le remplacement par des sources d'énergie renouvelable
- Des activités qui émergent du contexte de l'organisme
- La mise des procédures environnementales afin de diminuer la pollution environnementale, et de prévenir la dégradation et les dommages environnementaux
- La diminution de l'impact négatif sur l'eau, le sol, l'air et la biodiversité.

[Titre du poste] est responsable de la communication de la Politique environnementale à toutes les personnes travaillant pour ou au nom de l'organisme et de sa mise à disposition pour le public.

[Titre du poste]

[Prénom et nom]

[Signature]

Commented [14A1]: Les déclarations continues dans la Politique environnementale sont obligatoires selon la norme ISO 14001:2015; vous pouvez ajouter d'autres déclarations relatives au but et au contexte de votre organisme.

Commented [14A2]: Adaptez aux besoins de votre organisme, votre organisme.

Commented [14A3]: Seulement nécessaire si le document est sous forme papier.